

Vertou, le 7 juillet 2025

Monsieur le Président CAP Atlantique La Baule-Guérande Agglo 3, avenue des Noëlles BP 64 44 503 La Baule Cedex

Dossier suivi par : Justine VAILLANT **Mail :** secretariat.cle@syndicatloireaval.fr

Nos réf. : JV-2025-07-0121

Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé, pour avis de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, le projet de Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo.

Le SAGE Estuaire de la Loire a été approuvé par arrêté inter-préfectoral le 31 décembre 2024. Le projet de SCoT Cap Atlantique La Baule-Guérande Agglo a donc été étudié par le bureau de la CLE au regard des dispositions du PAGD de ce nouveau SAGE, et plus spécifiquement celles de mise en compatibilité visant les documents d'urbanisme.

Le bureau de la Commission locale de l'eau qui a examiné ce dossier lors de la séance du 3 juillet 2025 a émis un avis favorable avec des recommandations que vous trouverez en annexe de ce courrier.

Le bureau de la CLE relève un document complet avec une très bonne intégration des enjeux environnementaux notamment en matière de gestion de l'eau et des risques naturels (inondation, ruissellement, érosion du trait de côte), ainsi que des objectifs du nouveau SAGE.

Nombre de votants	Abstentions	Avis favorables	Avis défavorables
12	0	12	0

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Claude CAUDAL Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire



ATTENTES DU SAGE			1.//C DELLA COLUMCCIONA O CALE DEL/ENA DA CALE ESTANDE DE		
Disposition SAGE / compatibilité	PAS	D00	AVIS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE ESTUAIRE I LA LOIRE		
COURS D'EAU ET CORRIDORS RIV	COURS D'EAU ET CORRIDORS RIVERAINS / ZONES HUMIDES				
Disposition M1-2 – objectifs de conservation du bon état des cours d'eau et préservation de leur patrimoine biologique Disposition M4-1 – objectif de préservation des fonctionnalités des têtes de bassin versant Disposition M2-3 – objectif de préservation des zones humides	Inscrire un objectif de préservation des cours d'eau et de leurs corridors Inscrire un objectif de préservation des fonctionnalités des têtes de bassin versant Inscrire un objectif de préservation des zones humides	Demander la protection des cours d'eau et de leurs corridors aux PLU/PLUi Demander à compléter les inventaires sur les secteurs de projet Demander la protection des zones humides aux PLU/PLUi	Compatible avec le SAGE Estuaire de la Loire toutefois les recommandations suivantes sont exprimées : - Il serait pertinent d'inscrire un objectif de préservation des fonctionnalités de ces éléments au sein des têtes de bassin versant au sein du Projet d'aménagement stratégique (PAS), comme pour les éléments structurants du paysage. L'ambition mérite ainsi d'être renforcée pour une protection des cours d'eau, corridors riverains et zones humides situés en têtes de bassin versant. L'importance de préserver les têtes de bassins versant serait ainsi à souligner dans les chapitres concernant « les cours d'eau et les corridors riverains » et « les zones humides » dans le SCoT.		
ELEMENTS STRUCTURANTS DU PA	ELEMENTS STRUCTURANTS DU PAYSAGE				
Disposition QE3-10 — objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau, de réduction des flux de nutriments, et de réduction de la contamination des eaux par les pesticides Disposition M4-1 — objectif de préservation des fonctionnalités des têtes de bassin versant	Inscrire un objectif de préservation des éléments du paysage Inscrire un objectif de préservation des fonctionnalités des têtes de bassin versant	Demander la protection des éléments du paysage aux PLU/PLUi	Compatible avec le SAGE Estuaire de la Loire		



EAU POTABLE			
Disposition GQ2-3 – objectif d'équilibre entre le bon fonctionnement hydrologique des cours d'eau et les besoins des activités humaines	Fixer une capacité d'accueil en adéquation avec la disponibilité de la ressource en eau potable et l'acceptabilité des prélèvements pour le milieu	Demander aux PLU/PLUi une analyse de cette adéquation à leur échelle	Compatible avec le SAGE Estuaire de la Loire toutefois les recommandations suivantes sont exprimées : - Concernant la capacité d'accueil attendue en adéquation avec la disponibilité de la ressource en eau, il serait pertinent de s'assurer auprès des structures compétentes de l'acceptabilité des prélèvements pour le milieu.
EAUX USÉES			
Disposition QE2-1 – objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau et de réduction de 20 % des flux de nutriments vers ces masses d'eau	Fixer une capacité d'accueil en adéquation avec la capacité de collecte et de traitement et l'acceptabilité des rejets dans le milieu	Demander aux PLU/PLUi une analyse de cette adéquation à leur échelle Demander aux PLU/PLUi de prendre en compte les possibilités d'assainissement dans le choix des secteurs constructibles	Compatible avec le SAGE Estuaire de la Loire toutefois les recommandations suivantes sont exprimées : - Il serait pertinent de préciser les objectifs, prescriptions et recommandations en matière d'assainissement non collectif.
EAUX PLUVIALES			
Disposition I3-1 – objectif d'amélioration de la gestion des eaux pluviales afin de réduire le risque d'inondation et de préserver la qualité de l'eau	Inscrire un objectif d'amélioration de la gestion des eaux pluviales	Rappeler aux PLU/PLUi l'élaboration nécessaire de SDGEP Demander aux PLU/PLUi de mettre en place des outils découlant de ces SDGEP Demander aux PLU/PLUi la définition de zones réservées à la gestion des eaux pluviales dans les zones à urbaniser	Compatible avec le SAGE Estuaire de la Loire toutefois les recommandations suivantes sont exprimées : - Il serait pertinent de rappeler l'élaboration du Schéma directeur de gestion des eaux pluviales (SDGEP) aux PLU et PLUi.



RISQUES D'INONDATION ET D'ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE					
Disposition I2-1 – objectif de réduction du ruissellement et des risques d'inondation, de submersion marine et d'érosion du trait de côte dans l'aménagement et le développement du territoire	Intégrer les risques majeurs et la résilience dans la stratégie	Identifier des zones pour la relocalisation des enjeux vulnérables Demander aux PLU/PLUi la mise en place d'outils dans les zones à enjeu	Compatible avec le SAGE Estuaire de la Loire		